



Secrétariat du Maire

Affaire suivie par :

Sandra DEZE – Directrice du Pôle Culture Enfance Loisirs

T. 01 64 49 67 31

N/Réf : AL/CS/CP- 2020.091

Objet : Réouverture des écoles

Longpont-sur-Orge, le lundi 4 mai 2020

Chers parents,

Beaucoup d'entre vous s'interrogent, à juste titre, sur la réouverture des écoles primaires. Le département de l'Essonne étant classé en zone rouge, j'ai envisagé de maintenir les écoles fermées. Comment peut-on interdire l'accès aux parcs et jardins tout en ouvrant à nouveau les écoles ?

Reste que, un certain nombre d'entre vous n'ont pas d'autre choix que de retourner au travail, sans possibilité de télétravail et sans aucun mode de garde pour vos enfants. C'est pour cette raison que, en concertation avec l'Inspection de l'Éducation Nationale et les directeurs d'écoles, nous avons conçu un plan pour assurer l'ouverture des écoles de Longpont.

Pour autant, la sécurité sanitaire de vos enfants et des personnels de l'Éducation nationale et de la mairie est notre **PRIORITÉ NUMÉRO UN**. Au vu des protocoles sanitaires très stricts, des effectifs disponibles d'enseignants et d'agents, nous ne pourrions accueillir que trois groupes de 10 enfants (tous niveaux confondus) par groupe scolaire, l'inspectrice d'académie, nous ayant demandé de limiter à une dizaine le nombre d'enfants par groupe, pour des raisons sanitaires.

Aussi, **je fais appel à votre civisme et vous demande de garder vos enfants chez vous**, si vous le pouvez. D'autant que le suivi pédagogique à distance, qui se poursuit, offre une meilleure qualité d'enseignement, tant les contraintes sanitaires fixées par l'Éducation Nationale sont sévères, et que les enfants accueillis seront confinés dans leur salle de classe du matin au soir.

L'accueil sera donc limité par ordre de priorité :

1. aux enfants des parents mobilisés sur la lutte contre le Covid 19 et sur les ouvertures des écoles, n'ayant aucune solution de garde ;
2. aux enfants en difficulté du fait de l'impossibilité d'accéder au suivi pédagogique à distance proposé par les équipes enseignantes ;
3. aux enfants des parents qui doivent reprendre le travail, ne pouvant télétravailler, et n'ayant aucune solution de garde.

Si vous faites partie de ces familles prioritaires, je vous remercie de répondre dans les plus brefs délais au questionnaire de votre directeur d'école. Si vous signalez en avoir besoin, les services périscolaires reprendront contact avec vous.

Notre priorité étant la sécurité sanitaire, les enfants seront accueillis par groupe de dix par rotation une semaine sur deux. Les groupes entreront et sortiront à des horaires décalés qui vous seront communiqués par l'enseignant de votre enfant. Les parents ne pourront pas pénétrer dans les établissements. En fonction des effectifs, votre enfant peut éventuellement être scolarisé dans un autre groupe scolaire que le sien.

En dehors des récréations, les enfants seront confinés dans leur salle de classe, de l'accueil périscolaire du matin, jusqu'à l'accueil périscolaire du soir, y compris pour la restauration du midi. Compte-tenu des effectifs et des mesures sanitaires, nous ne pouvons pas ouvrir la cuisine centrale. Les agents de la cuisine sont redéployés sur l'entretien des écoles. Vous devrez donc fournir à votre enfant un panier pique-nique froid (avec une bouteille d'eau, une serviette et des couverts) dans un sac isotherme qui restera dans son cartable jusqu'à la pause déjeuner. **Le déjeuner aura lieu dans chaque salle de classe.** La pause méridienne sera facturée en tarif habituellement appliqué aux familles fournissant un panier repas à cause d'allergie, pour couvrir une partie du coût des animateurs et des ATSEM qui accompagneront votre enfant. **Je ne saurais trop vous conseiller de faire déjeuner votre enfant chez vous, si vous le pouvez.**

De même les accueils du périscolaire du matin et du soir seront facturés comme d'habitude. Ils seront assurés sur inscription préalable obligatoire. **L'accueil du mercredi sera réservé aux groupes scolarisés dans la semaine et assuré sur inscription préalable obligatoire.** Vous devrez fournir un goûter à votre enfant.

La crise du Covid 19 nous a appris que ce qui est vrai à l'instant T peut devenir faux une heure plus tard. Aussi ces dispositions sont susceptibles de changer. Surtout, nous avons décidé de prendre le temps qui sera nécessaire pour assurer la sécurité sanitaire de vos enfants et des personnels. Aussi, je ne m'engage pas sur une rentrée le 12 mai, ne serait-ce que parce que nous n'avons aucune certitude sur la livraison des équipements de sécurité. En cas de changement, nous vous tiendrons au courant le plus rapidement possible.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les agents mobilisés pour cette reprise ainsi que l'inspectrice d'académie et les directeurs d'école, avec qui nous avons travaillé main dans la main, pour trouver la solution la moins mauvaise possible.

Nous vivons une période difficile, pour tout le monde. Je vous remercie du civisme et de l'esprit de solidarité dont vous faites preuve et reste à votre disposition. Comme vous, j'espère que nous reviendrons à un fonctionnement normal le plus rapidement possible.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous,



*Ben courage à tous et
à tous*
Le Maire,

Alain LAMOUR